



Olivier Corzani

Maire de Fleury-Mérogis,
Vice-président de Cœur
Essonne agglomération.

Mercredi 28 octobre 2020

LA LETTRE DU MAIRE

Olivier Corzani

LE COLLÈGE À FLEURY-MÉROGIS : C'est maintenant ou jamais !

Madame, monsieur,

En 1977, Roger Clavier, alors maire de la commune, posait symboliquement la première pierre d'un collège à Fleury-Mérogis pour exiger de l'État son financement.

Plus de 40 ans après, la mobilisation des citoyens, relancée par la municipalité en février 2019, porte enfin ses fruits. Nous avons réussi à ce que notre ville fasse partie des sites prioritaires retenus par le Conseil départemental afin d'y construire un nouveau collège d'ici à 2025.

Il s'agit d'une immense victoire pour Fleury, une avancée significative qui améliorera la qualité de vie des familles et, surtout, celle des nombreux futurs collégiens floriacumois.

« FACE À
L'URGENCE
SCOLAIRE,
LE BESOIN
D'UN
COLLÈGE
EST
ÉVIDENT ! »



Ville de
**Fleury-
Mérogis**

Une mobilisation qui commence à payer :

- **1968 – Auguste Gentelet**, maire, demande la construction de deux collèges de 600 places aux Résidences et le long du CD29 (Croix-Blanche).
- **1977 – Roger Clavier**, maire de la ville, pose symboliquement la première pierre d'un collège à Fleury-Mérogis sur l'actuel terrain des 7ha afin d'exiger de l'État son financement.



- **1998-2009 – Michel Humbert**, maire, est intervenu à maintes reprises pour exiger la construction d'un collège à Fleury.
- **18 Mai 2019 – Olivier Corzani**, maire : À l'initiative de la municipalité, plusieurs maires et conseillers départementaux s'unissent pour interpeller le Président du Département sur l'urgence d'un collège à Fleury-Mérogis.
- **01 Juillet 2020** – Après de nombreux échanges et rencontres, le Département adopte le principe d'un collège à Fleury sur le terrain des jardins familiaux.
- **28 Septembre 2020** – Pour saisir cette opportunité, la municipalité s'engage à céder le terrain des jardins familiaux au Département.



Il y a, en effet, urgence à agir. En l'espace de dix ans, notre ville a presque doublé en terme de population. Cette augmentation a pour conséquence une explosion du nombre d'élèves au collège Paul-Éluard de Sainte-Geneviève-des-Bois et l'envoi de jeunes floriacumois à Bondoufle. Résultat : Les classes y sont surchargées.

Malheureusement, le terrain des 7ha, historiquement prévu à cet effet, a été pollué en 2017, par plus de 300 000 tonnes de déchets de chantiers où s'accumulent hydrocarbure et fibrociment, c'est-à-dire de l'amiante. Ce terrain, pollué et faisant l'objet d'une longue instruction judiciaire n'a, de fait, pas été retenu par le Département.

C'est donc en toute responsabilité et à l'unanimité que les élus de la majorité municipale ont adopté la mise à disposition du terrain des jardins familiaux au Département. Sur les cinq possibilités qui lui ont été présentées, seul ce terrain s'avère le plus conforme à l'installation d'un collège. Parce que nous y sommes tous attachés, la municipalité travaille à budgétiser l'achat de terrain pour y créer un nouvel espace de jardins familiaux.

C'est une chance historique que nous devons saisir. Les élus de la majorité municipale sont pleinement mobilisés pour faire de ce collège une réalité.

Soyez assurés de ma détermination et celle des élus de la majorité pour faire aboutir ce projet de collège.

Avec tout mon dévouement,

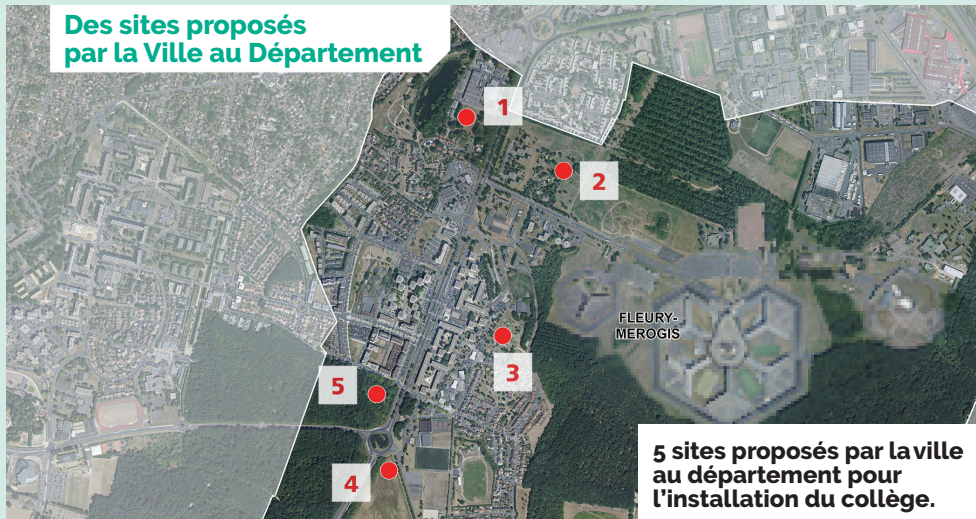
Olivier CORZANI
votre maire

Une chance historique à saisir pour nos enfants

La ville de Fleury-Mérogis a quasiment doublé doublé sa population depuis 2012. Cette évolution s'accompagne d'un dynamisme démographique important. Fleury compte aujourd'hui 1800 enfants scolarisés en primaire et collège, à terme ils seront plus de 2000.



Des sites proposés par la Ville au Département



5 sites proposés par la ville au département pour l'installation du collège.



1. Bollig & Kemper (ex-Vernis Soudée)

2. Ministère de la Justice

3. Jardins familiaux

4. Terrain des 7 hectares

5. Bois des Joncs-Marins

LE CHOIX DU DÉPARTEMENT

Le terrain des jardins familiaux

3 raisons qui ont conduit le Département à retenir ce terrain :

« REFUSER AU DÉPARTEMENT LA MISE À DISPOSITION DU TERRAIN RETENU, REVIENT À REFUSER L'INSTALLATION D'UN COLLÈGE À FLEURY-MÉROGIS. »

- 1**
- Un terrain communal immédiatement disponible
 - Alimenté par le futur réseau de Géothermie

- 2**
- Proche des équipements sportifs
 - Proximité de la médiathèque
 - Centralité dans la ville

- 3**
- Accessibilité du site :
- Desservi par des axes secondaires
 - Liaisons piétonnes
 - Liaisons douces
 - Proximité de la RD 445 et des arrêts de bus

« LES JARDINS FAMILIAUX, SEUL TERRAIN COMMUNAL IMMÉDIATEMENT DISPONIBLE »

Et les autres terrains potentiels dans tout ça ?

1- Le terrain de Vernis Soudée ?

- Un terrain privé.
- Un site trop excentré par rapport aux habitations.

2- À proximité des logements de Fonctions ?

- Terrain appartenant au ministère de la Justice.
- Une trop grande proximité avec la maison d'arrêt.
- Demande formulée par la municipalité pour l'attribution du terrain, refusée par le ministère de la Justice.
- Un site trop excentré par rapport au reste de la ville.

4- Le terrain des 7ha ?

- 300 000 tonnes de déchets de chantiers et d'amiante déversés en 2017 l'on rendu inconstructible !



- Selon l'expert missionné par la municipalité en 2019, la dépollution du site est chiffrée à 20 millions d'euros.

5- Une partie du bois des Joncs-Marins ?

- Un surcoût trop important pour le Département en raison de la présence d'un bassin d'orage.
- Des procédures administratives trop lourdes à engager pour permettre la construction du collège.

Construire un collège ne se fera pas en une année

« Études préalables »,
« programmation »,
« enquête publique »...
il y a toute une procédure technique et complexe à mettre en œuvre avant que n'ait lieu le premier coup de pioche...
Cela prendra forcément du temps et il y aura nécessairement des temps d'échange et de concertation, notamment avec les riverains.

« NOUS FAISONS LE CHOIX DE L'INTÉRÊT COMMUN, LE CHOIX DE L'AVENIR DE NOS ENFANTS, DE L'ÉDUCATION DE PLUSIEURS CENTAINES DE JEUNES FLORACUMOIS CHAQUE ANNÉE. »



Les jardins familiaux

PRÉSERVER, DÉVELOPPER, CONSULTER

- Réfléchir ensemble à recréer des jardins familiaux et à de nouvelles pratiques pour leur utilisation.
- Identifier un autre terrain avec les jardiniers.

La municipalité s'engage financièrement à acquérir un terrain pour y recréer les jardins familiaux.

COLLÈGE : RÉUNION PUBLIQUE

Dès que les conditions sanitaires le permettront, la Ville organisera une rencontre publique pour échanger sur le futur collège de Fleury.

*Jamais nous n'avons été aussi près du but.
Saisissons cette opportunité historique qui nous est faite.
Je compte sur vous !*

